



■ ■ ■ ■ LA CONFÉRENCE DU CONTRÔLE

Mutuelles : Actualités du contrôle
et évolution du secteur

■ ■ ■ ■
5 octobre 2009 - Palais Brongniart

Conférence du contrôle du 5 octobre 2009

Mutuelles : Actualités du contrôle et évolution du secteur

Introduction : Philippe Jurgensen, Président

FUTURE AUTORITE DE CONTRÔLE

- ❑ Organismes de Livre II sous le contrôle unique de la future autorité, sans contrôle déconcentré ;
- ❑ Organismes de Livre III et de Livre « I » (sauf exception) hors contrôle direct de la future autorité mais droit de suite en cas de lien avec un organisme de Livre II ;
- ❑ Agréments, fusions et transferts de portefeuille dans le périmètre de compétence de la future autorité.

L'action de l'ACAM

Les décisions du Collège en 2008 :

56 décisions individuelles ont été rendues dont 19 concernant le secteur de la mutualité, à savoir :

- ❑ **Des sanctions et avertissements pour :**
 - Non respect de l'obligation d'informer l'ACAM ;
 - Insuffisance de la marge de solvabilité.

- ❑ **Des mesures d'urgence**
 - Administration provisoire pour la FMP et la Mutuelle Intégrance ;
 - Demande de programme de rétablissement pour 2 unions de mutuelles.

L'action de l'ACAM

- ❑ Les recours formés contre plusieurs décisions de l'ACAM n'ont, jusqu'à présent, abouti à aucune infirmation par le Conseil d'Etat.

- ❑ Des évolutions positives en 2009 ont fait suite aux décisions de l'ACAM pour :
 - La MGMR
 - La France mutualiste
 - L'URGEMS
 - L'OMPN Assistance et l'OMPN Prévoyance
 - Intégrance

L'action de l'ACAM

- ❑ **Recommandations sur l'évaluation des placements**
 - **Recommandation conjointe du 15 octobre 2008 sur la valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur entre l'ACAM, l'AMF, la CB et le CNC ;**
 - **Recommandation conjointe du 15 décembre 2008 sur les placements des organismes d'assurance entre l'ACAM et le CNC ;**

- ❑ **La lutte anti-blanchiment et l'enquête menée auprès des mutuelles ;**

- ❑ **Préparation à Solvabilité II.**

Conférence du contrôle du 5 octobre 2009

Mutuelles : Actualités du contrôle et évolution du secteur

- ❑ Panorama du secteur de la mutualité : Paul Coulomb et Didier Rochette
- ❑ Gouvernance et contrôle interne : Paul Coulomb
- ❑ Actualité réglementaire : Didier Rochette
- ❑ Date avancée des états annuels : Pierre-Jean Vouette
- ❑ Les chiffres du secteur de la mutualité : Pierre-Jean Vouette
- ❑ Questions / Réponses
- ❑ Conclusion : Antoine Mantel, Secrétaire général.

Panorama mutualiste 2008

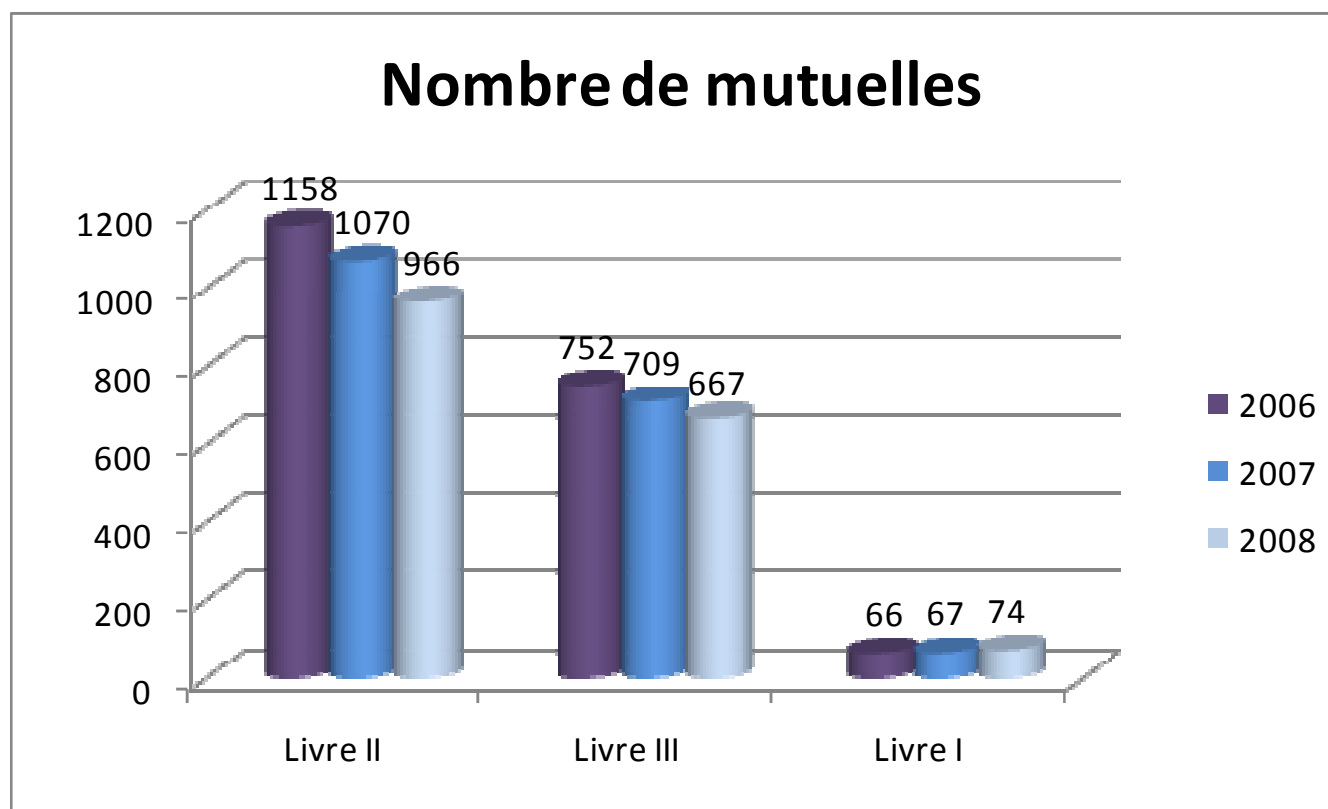
Structure du secteur

1 707 organismes au 31/12/2008 (contre 1 846 au 31/12/07)

- **966 relevant du Livre II (583 agréés et 383 substituées)**
- **667 relevant du Livre III**
- **74 relevant du Livre I (fédérations et unions techniques)**

Panorama mutualiste 2008

Evolution du secteur



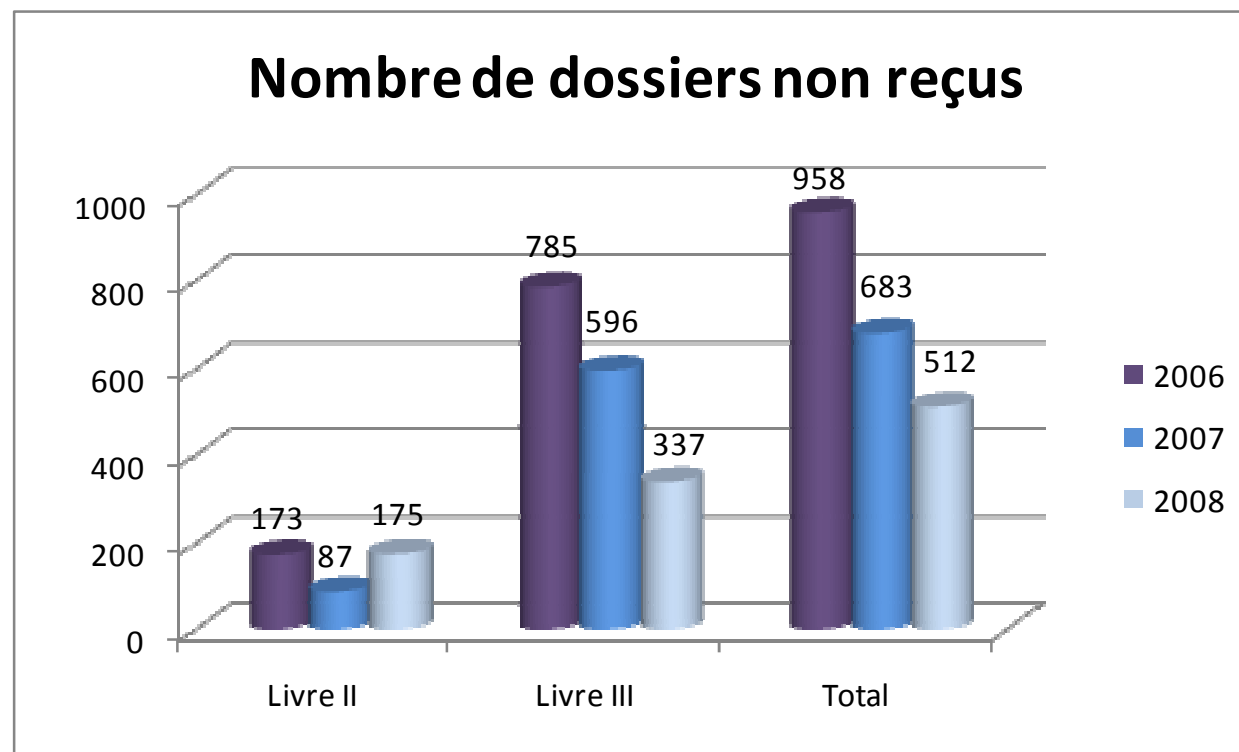
Panorama mutualiste 2008

La baisse du nombre d'organismes s'explique par...

	2006	2007	2008
Fusion	56	60	95
Dissolution	53	68	43
Liquidation judiciaire	1	2	1
TOTAL	110	130	139

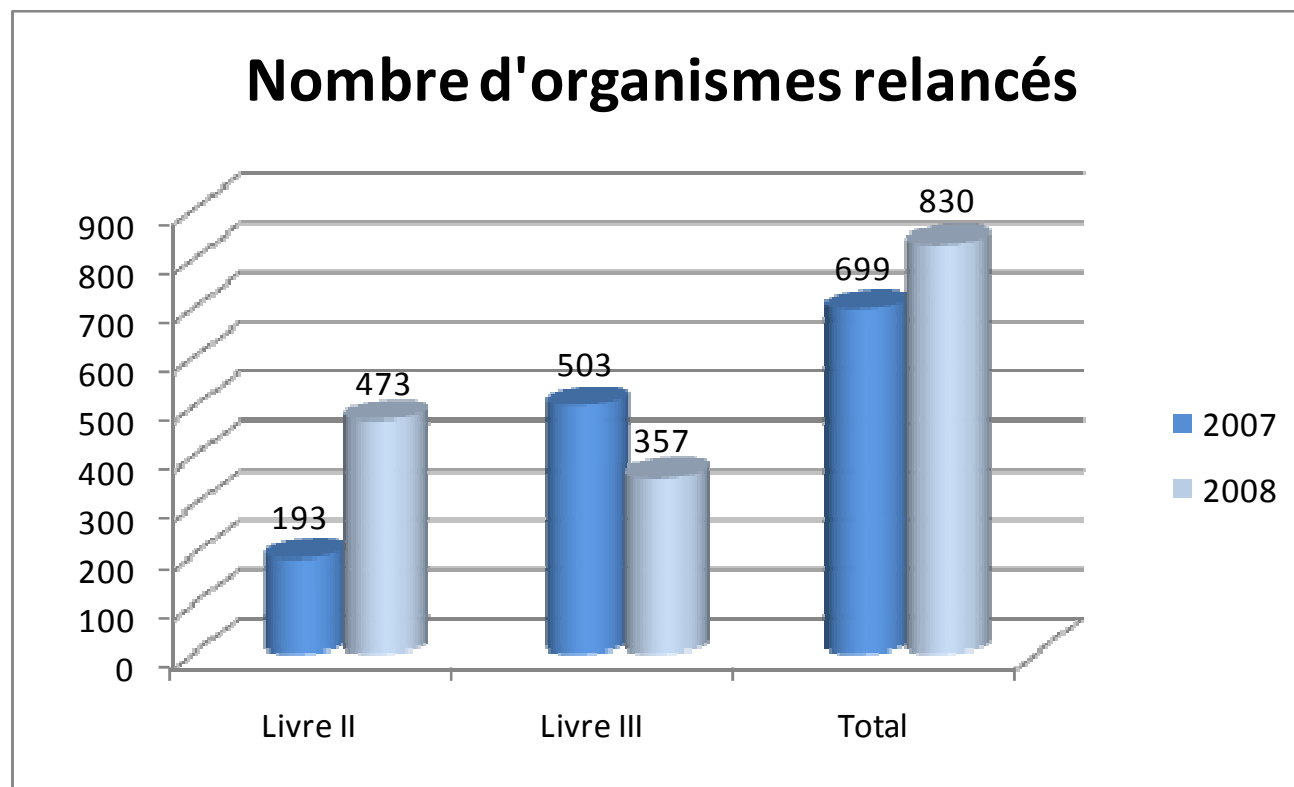
Actions de l'ACAM en 2008

Dossier annuel : nombre de dossiers non reçus en baisse mais trop important



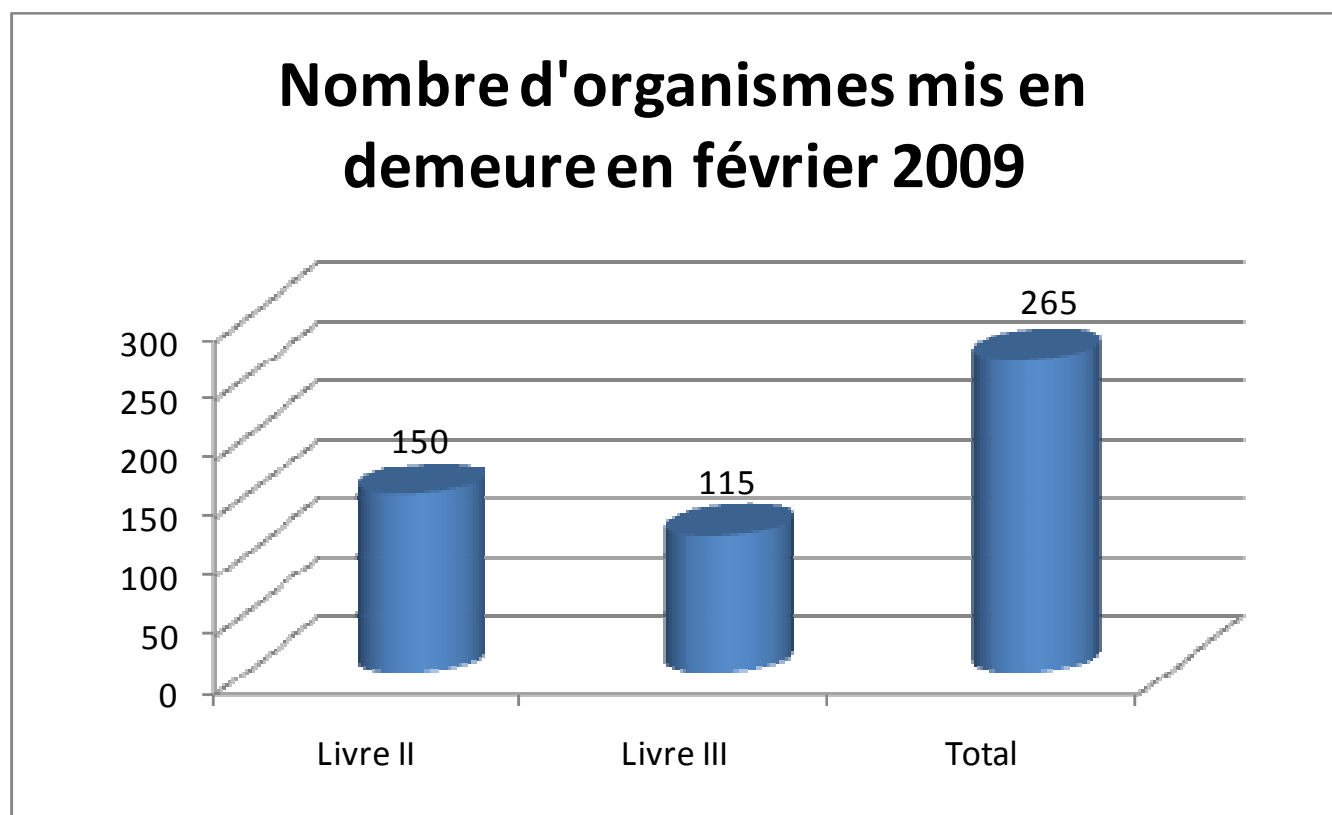
Actions de l'ACAM en 2008

Dossier annuel : qualité des dossiers à améliorer



Actions de l'ACAM en 2008

Dossier annuel : mises en demeure



Actions de l'ACAM en 2008

Nomination des commissaires aux comptes (CAC)

- **Respect de la procédure : demande d'avis à l'ACAM à envoyer au moins 2 mois avant l'Assemblée générale**
- **Seuls 20 % des dossiers sont aujourd'hui complets dans les temps**
- **Qualité des CAC : formation et expérience indispensables**

Gouvernance

Une bonne gouvernance est plus que nécessaire en période de crise

- Rappel du rôle respectif des instances (conseil d'administration et assemblée générale) et de leur mode d'élection
- Vote par procuration des délégués désormais autorisé (art. 169 - LME du 4 août 2008)
- Nombre de mandats par administrateur réduit pour les organismes appartenant à un même groupe (art. 170 - LME du 4 août 2008)

Contrôle Interne

Obligation renforcée pour les organismes

- Rapport sur le contrôle interne (Article 5 du décret n°468-2008 du 19 mai 2008)
- Rapport sur la politique des placements (Article 6 du décret n°468-2008 du 19 mai 2008)
- Rapport sur la politique de réassurance (Directive réassurance)

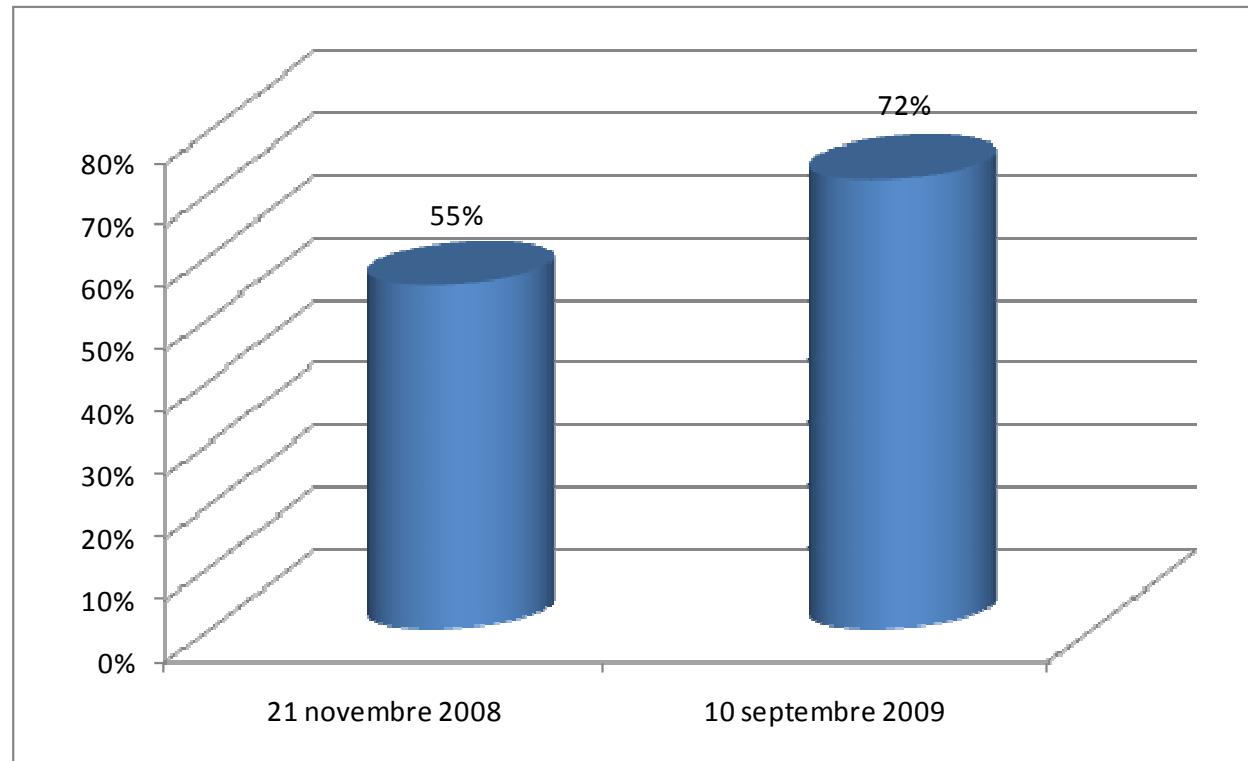
Contrôle Interne

Rapport sur le contrôle interne

- **Date limite pour le 1^{er} rapport : 21 novembre 2008 (21 mai 2009 pour les organismes substitués ou de petite taille)**
- **Les rapports suivants sont attendus chaque année pour le 30 juin**

Contrôle Interne

Rapport sur le contrôle interne – Taux de retour du 1^{er} rapport



Contrôle Interne

Rapport sur le contrôle interne – Points positifs

- 1^{ère} partie (fonctionnement du CA) satisfaisante
- Recommandations du Collège de l'ACAM sur la gouvernance généralement prises en compte

Contrôle Interne

Rapport sur le contrôle interne – Points à améliorer

- **Rapports généralement trop descriptifs**
- **Absence de cartographie des risques**
- **Audit interne parfois faible**
- **Le Conseil d'administration doit s'appropriier le rapport et en faire un outil d'aide à la décision**

Actualité réglementaire

Minima réglementaires de fonds de garantie

- Application des articles R. 212-13 et R. 212-17 sur le fonds minimal de garantie des mutuelles
- Avis du Collège de l'ACAM du 23 septembre 2009, avec publication dans les prochains jours
- Application au 1^{er} janvier 2010
- 1,8 M€ pour les organismes « non vie »
(anciennement 1,6 M€)
- 2,6 M€ pour les organismes « vie »
(anciennement 2,4 M€)

Actualité réglementaire

Seuils pour le calcul de l'exigence de marge de solvabilité

- Application de l'article R. 212-12
- Avis du Collège de l'ACAM du 23 septembre 2009, avec publication dans les prochains jours
- Application au 1^{er} janvier 2010
- 1^{ère} tranche du calcul par rapport aux cotisations :
57,5 M€ (anciennement 53,1 M€)
- 1^{ère} tranche du calcul par rapport aux prestations :
40,3 M€ (anciennement 37,2 M€)

Rappels réglementaires

Marge de solvabilité (Etat C6)

- **Capitaux sous risque et exigence de marge « vie »**
- **Provisions pour sinistres à payer dans le calcul de l'exigence de marge « non vie »**
- **Moins-values latentes à déduire des plus-values latentes en couverture de marge**

Rappels réglementaires

Engagements réglementés (Etat C5)

- **Dettes privilégiées à inclure dans la base de dispersion**
- **Règles de limitation et de dispersion à respecter**

Rappels réglementaires

Les avenants aux conventions de substitution

- La saisine de l'ACAM est nécessaire deux mois avant la signature de chaque avenant, faute de quoi l'avenant serait réputé invalide

➔ Attention à la rédaction des conventions !



La santé

- ❑ **Un enjeu de société : 11% du PIB en 2007**
- ❑ **Financement:**
 - **Sécurité sociale : 75,5% en 2008 (77,1% en 1995)**
 - **Organismes complémentaires : 13,7% (12,2%)**

Les organismes complémentaires

- ❑ Relèvent de plusieurs réglementations
- ❑ Peu de données de cadrage « transcodes »
- ❑ Et sur un champs souvent plus vaste (dommages corporels)

Une impulsion législative

- **Loi de finances de la sécurité sociale 2009**
 - **Article L.864-7 e)**
 - **Etablissement d'un rapport par le gouvernement, adressé au parlement avant la discussion du PLFSS**
 - **Par les services chargés de l'établissement des comptes nationaux de la santé**
 - **En s'appuyant sur les informations disponibles à l'ACAM ou au fond CMU.**

Les difficultés de première itération

❑ Temporelles

- Coïncidence des dates ne permettant pas de qualifier les données collectées

❑ De périmètre

- Les états prudentiels ne coïncident pas avec le champs

Un principe discuté avec les organisations professionnelles

- ❑ Un enrichissement des données prudentielles collectées par des états statistiques adaptés

- ❑ Une harmonisation des délais de collecte
 - (sur l'une des dates envisagées par la réforme prudentielle Solvabilité 2)

De nouveaux états statistiques

- ❑ Inspirés des états E1, E2, E3 du code de la mutualité et C42 du code de la sécurité sociale
- ❑ Complétés d'une ventilation modèle « C1 » portant sur l'activité de complémentaire santé

Une harmonisation des dates de collecte

- ❑ Dans les 4 mois de la clôture des comptes
- ❑ Applicable à l'arrêté des comptes 2009



Diminution du nombre d'acteurs

- ❑ Baisse tendancielle du nombre d'organisme « assureurs »

	2007	2008	Evolution
Code des assurances	389	386	-3
Code de la mutualité (LII)	1070	973	-97
Code de la sécurité sociale	63	61	-2
Total "Assurance"	1522	1420	-102
<i>Dont réassureurs agréés</i>	<i>31</i>	<i>28</i>	
<i>Mutuelles substituées</i>	<i>424</i>	<i>424</i>	

Activité 2008

- **Cotisations 2008 : 21,3 Mds€ (+2%)**
 - **12,9% opérations vie**
 - **84,0% dommages corporels**
 - **3,1% acceptations, ...**

Compte de résultat simplifié 2008

(en M€)	Vie	Non-vie	TOTAL
	en M€	en M€	en M€
Primes	2 761	18 527	21 288
Prestations (-)	-3 054	-15 713	-18 766
Produits financiers	749	87	835
Frais d'administration (-)	48	-2 435	-2 387
Solde réassurance	-13	-160	-173
Résultat technique	329	249	578
Produits financiers du résultat non-technique			58
Autres éléments non techniques			-221
Résultat net			415

Structure du compte de résultat

(en M€)	Vie	Non-vie	TOTAL
	en M€	en M€	en M€
Primes	100,0%	100,0%	100,0%
Prestations (-)	-110,6%	-84,8%	-88,2%
Produits financiers	27,1%	0,5%	3,9%
Frais d'administration (-)	1,7%	-13,1%	-11,2%
Solde réassurance	-0,5%	-0,9%	-0,8%
Résultat technique	11,9%	1,3%	2,7%
Produits financiers du résultat non-technique			0,3%
Autres éléments non techniques			-1,0%
Résultat net			1,9%

Bilan 2008 simplifié

Actif	(en M€)	(en M€)	Passif
Réassureurs	1 176,9	15 034,5	Fonds propres
Placements	39 598,5	26 277,6	Provisions
Placements en UC	168,3	157,6	Provisions en UC
Autres actifs	5 150,0	4 623,4	Autres passifs
Total actif	46 093,7	46 093,1	Total passif

Ratios prudentiels

Ratios prudentiels	Marché	<i>25ème percentile</i>	<i>Médiane</i>	<i>75ème percentile</i>	Marché 2007
Couverture	116,0%	192,8%	382,7%	665,5%	
Marge (fonds propres)	327,8%	247,2%	333,9%	482,5%	329,5%
Marge (tous éléments)	337,2%	248,5%	337,7%	483,7%	356,0%